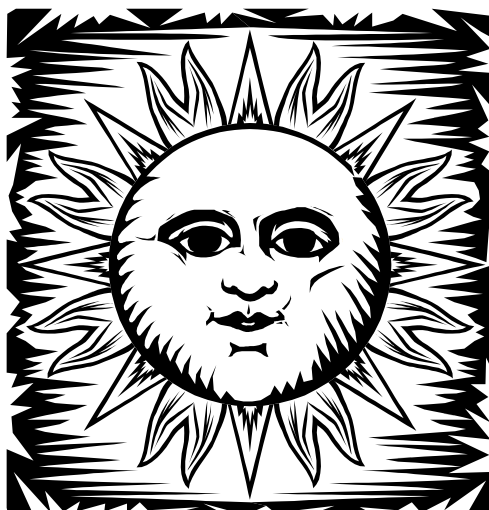


Editeur responsable  
PARMENTIER Adelin  
Route de Bastogne 355  
6700 ARLON  
☎/Fax 063/21.72.06  
Bureau de dépôt : ARLON 1



## **A PI A L'COPEPTE**


*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs  
Affilié à la FFBMP - LUX 012  
Mensuel - n°74 août 1998*



Peut-être le verrons-nous en août !

<b><u>Les anniversaires</u></b> LAVIOLETTE Jean-Jacques 06	<b><u>Les marches du mois</u></b>
---------------------------------------------------------------	-----------------------------------

WAGENER Jean-Marie	07	D 02	07½	VIRTON	B	5-10-20-30
ARNOULD Alexie	13	D 02	07½	ETTELBRUCK	L	5-10-20
CHARNET Aline	15	S 08	07½	ARSDORF	L	5-12-21-42
LOMRY Yolande	17	S 08	13½	TURPANGE	B	6-12
GEORGIN Michèle	18	D 09	07½	HESPERANGE	L	5-10-20
BENFARHA Tijani	21	D 09	07½	SIBRET	B	7-12-25-42
GRAEFFLY Sylvain	22	S 15	07½	CLERVAUX	L	5-10-20
BEAUMONT Danielle	23	D 16	07½	BRIEY	F	10-20
BODART Anne-Marie	28	D 16	07½	CONSDORF	L	5-10-20
SCHMICKRATH André	31	S 22	13½	EISCHEN	L	5-10
BARREM Joseph	31	D 23	07½	KEISPELT	L	10-20
		S 29	13½	BROUCH	L	5-12
		S 29	13½	PLAPPEVILLE	F	10
		D 30	07½	MASBOURG	B	6-12-20
		D 30	07½	TETANGE	L	12-20
		D 30	07½	CONTZ/BAINS	F	10-20



**Bonnes marches à tous**

### Informations sur les marches du mois

Endroit	distance d'Arlon (environ)	club organisateur	Ils sont venus chez nous		Nous sommes allés chez eux	
			en 96	en 97	en 96	en 97
VIRTON	25	La Godasse Gaumaise	-	8	-	27
ETTELBRUCK	35	Wanderfrenn Ettelbrëck	4	16	8	10
ARSDORF	25	Amis Marcheurs de la Haute-Sûre	10	47	49	74
TURPANGE	11	Les Marcheurs de Turpange	11	27	159	81
HESPERANGE	30	Wanderverein Hesper Treppeler	0	7	15	26
SIBRET	45	Les Vis Sabots	24	63	61	95
CLERVAUX	60	Marche Nationale	0	0	17	22
BRIEY	60	Icare	-	-	-	-
CONSDORF	45	The World Runners	6	9	68	38
EISCHEN	8	Aisdall Flitzer	23	38	165	174
KEISPELT	35	Country Tramps Keispelt	7	31	54	50
BROUCH	20	Wanderfrenn Brouch	16	43	47	60
PLAPPEVILLE		Foyer des Jeunes de Saulny	-	-	-	-
MASBOURG	85	Marcheurs de la Masblette	5	8	33	28
TETANGE		Amicale des marcheurs Kayl	6	27	37	16
CONTZ /BAINS	65	Tourisme, loisirs, culture.	-	-	-	-

### Le barbecue

N'oubliez pas de réserver le 23 août pour notre barbecue à la Sablonnière à Stockem. Pour les nouveaux affiliés, des tee-shirts seront disponibles et les nouveaux sweet-shirts seront distribués. Vous recevrez également les indications pour le voyage en Alsace de fin septembre.

**Pour se rendre à :**

VIRTON : Suivre Saint-Léger, Ethe. La salle est entre Ethe et Virton, à gauche (Pierrard)

ETTELBRUCK : Vers Pallen, Diekirch puis Ettelbruck

ARSDORF : A Martelange, à droite aux feux vers Wiltz. Après 10 km, à gauche vers Arsdorf.

TURPANGE : Vers Athus et au Cora, prendre à droite puis à gauche vers Turpange.

HESPERANGE : Prendre l'autoroute vers Luxembourg et continuer jusqu'à la sortie vers Hollerich. Prendre vers Hollerich (Luxembourg). Au feu près de l'église, à droite. Si la salle n'a pas changé, elle est dans une rue à gauche dans la côte.

SIBRET : Suivre la N4 jusque la 3<sup>ème</sup> sortie Bastogne et prendre en direction de Vaux sur Sûre. Sibret est le premier village..

CLERVAUX : A l'église de Bastogne, prendre à droite et suivre Clervaux.

BRIEY : Prendre vers Longwy et continuer vers Metz. Sur la voie rapide, prendre à droite vers Briey.

CONSDORF : Soit par Mersch, Larochette, Christnach Consdorf, soit par Luxembourg, direction Echternach. Environ 25 km après Luxembourg, à gauche vers Consdorf. Le deuxième itinéraire est un peu plus long mais plus rapide.

EISCHEN : Au carrefour du Liedel, prendre vers Mersch. à droite à la Gaichel.

KEISPELT : suivre Steinfort, Capellen puis Kehlen et Keispelt.

BROUCH : Suivre la direction de Mersch. Brouch est après Saeul.

PLAPPEVILLE : Sortir à Metz et prendre à droite vers Plappeville.

MASBOURG : N4 jusque la Barrière de Champlon, puis direction Nassogne et à gauche dans cette localité vers Masbourg.

TETANGE : prendre vers Athus puis Pétange et suivre la dorsale sud vers Dudelange. Sortie Kayl - Tétange

CONTZ LES BAINS : Suivre l'autoroute vers Metz, à Bettembourg prendre vers Frisange, Mondorf puis la D1 jusque Beyren les Sierk et à gauche vers Contz.

### **Les marches de juin**

Durant le mois de mai, des membres du club ont participé aux marches organisées à Autrecourt (3), Diepenbeek (2), Arlon (61), Ivoz Ramet (11), Theux (2), Carignan (14), Turpange (26), Vianden (19), Aubel (2), Garnich (18), Houmont (9), Marche en Famenne (1), Tremblois (1), Antoing (66), Perle (12), Florzée (2), Wardin (47), Vielsalm (6), Beringen (15) et Seraing (2), soit un total de 255 participants.

Je profite de cet article pour demander à ceux qui quittent la salle les derniers de se renseigner sur le nombre de participants arlonais et me le communiquer par téléphone, lors d'une autre marche ou **encore sur le relevé du nombre de marches.**

Si votre marche n'est pas reprise, merci de me le signaler.

### **L'inconnue du mois**

L'inconnue ne voit pas souvent des défilés alors imaginez sa surprise lorsqu'un groupe est arrivé devant chez elle et surtout quand ils se sont arrêtés et sont entrés. Enfin, presque tous car il n'y avait pas assez de place.

Notre inconnue a déjà exercé plusieurs professions et actuellement, presque tous les membres la connaissent et lui rendent visite. Certains assidus la rencontrent presque quotidiennement. Si vous l'avez reconnue, elle vous paiera peut-être un verre.

## Sans tambour ni trompette.

L'Arel's Club Marche d'Arlon continue son petit bonhomme de chemin en participant régulièrement à un grand nombre de marche au Grand-Duché de Luxembourg, en France, en Allemagne et bien entendu en Belgique francophone et néerlandophone. Tout cela étant possible grâce à son fringant président Adelin Parmentier et sa chère épouse Ginette, aidés dans leur tâche par une équipe courageuse et bénévole, dans la bonne humeur et la grande amitié.

En participant souvent nombreux aux principales marches, les coupes gagnées ne se comptent plus. Les dernières furent Diekirch (deux jours), la marche nationale d'Antoing et bien entendu la M.E.S.A. (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié). Ils furent à six pour les 4 jours, soit 130 kilomètres en tout terrain, parfois particulièrement difficiles.

Tous, sans aucune défaillance, purent défiler à Vielsalm sous les applaudissements nourris et généreux de la population et devant la tribune occupée par

les plus hautes personnalités civiles et militaires, nationales et internationales.

Il s'agit de nos amis marcheurs les plus courageux, les mieux entraînés et les plus disponibles car il convient d'être libre du mercredi au samedi. Les voici : Dominique KEZER, José FLOCK, Pierre DION, Vincent MINEUR, Marc PESCHE et Georges FLAMAN (87 ans), notre doyen ainsi que celui de la M.E.S.A., terminant la marche entre deux macrales et fleuri par Ginette.

A tous nos plus chaleureuses félicitations car pendant la marche, ils se montrèrent toujours à la hauteur pour représenter leur club. C'est ainsi que le 3<sup>ème</sup> jour à Houffalize, après une étape particulièrement exigeante, il se firent agréablement remarquer, levant le coude et encore la jambe.

Conclusion : continuons ainsi pour le rayonnement de notre Club.

*Georges Flaman*

## Circuit permanent d'Esneux

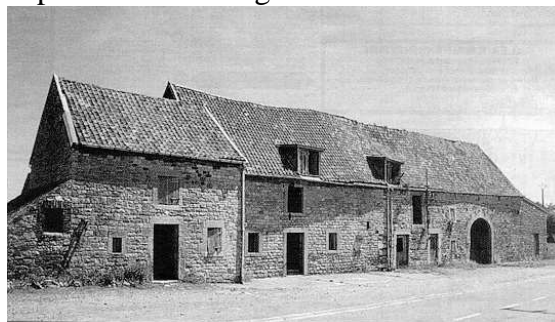
Fin du 4<sup>ème</sup> tronçon : Hamoir, Ocquier, Bende, Warzée.

Le choix du jour pour réaliser notre 5<sup>ème</sup> marche sur le circuit permanent d'Esneux s'avère extra puisque c'est le seul jour sans pluie au milieu du déluge.

Huit heures du matin ce mardi 14 juillet, nous quittons Hamoir et les bords de l'Ourthe. Pas besoin de tampon du café puisque nous l'avons déjà du mois passé, étant donné que nous prenons le tronçon en cours de route.

Le trajet s'élève d'abord très rapidement (donc c'est dur mais court) vers la ligne de crête d'où l'on domine la vallée du Néblon. La montée s'effectue en sous bois et dès que l'on est sur la crête, le trajet se poursuit à travers champs et prairies. La

vue s'étend dans toutes les directions très lin. Un paysage où se mêlent bosquets, pâtures, cultures, une multitude de couleurs, voilà les ingrédients qui rendent la promenade très agréable.



*Les habitations condruziennes se caractérisent par leur hauteur et la longueur de leur façade. (Photo fondation rurale de Wallonie)*

Après un court arrêt au restaurant "Le Tesson" pour siroter un café bien chaud et recevoir le tampon requis à

Ocquier, nous repartons pour la deuxième partie du trajet. Nous parcourons le Condroz avec ses cultures et ses bosquets.

A partir d'Ocquier, il est conseillé de faire un aller et retour au village de Vervoz. Il s'agit d'un détour de 4 km (2 aller et 2 retour). Le village de Vervoz comprend peu de maisons mais un château et une église qui valent à eux seuls le détour. D'abord l'aspect général - on se croirait revenu 1.000 ans en arrière. Les constructions sont réalisées en pierres bleues. Cela n'a rien d'original dans la région puisque l'on extrait encore cette pierre à quelques km à Ouffet mais les pierres sont taillées sous des formes

géométriques différentes et parfaitement emboîtées.

Nous ne saurions que conseiller le détour ou sinon y revenir en voiture. Il serait regrettable de ne pas faire une courte visite à ce village vraiment unique.

La promenade (trajet normal) est très reposante. Lorsque nous arrivons à Warzée, nous avons parcouru 23 km en 4.30 heures avec les arrêts pour se restaurer, la réaction de tous les trois est la même « Déjà fini ». Vivement le 3 août pour parcourir le 5<sup>ème</sup> tronçon.

(à suivre)

*René et Laurette*

## UN PEU D'HUMOUR DANS NOS VIES

Reconnaissons que nous avons souvent deux poids et deux mesures  
pour juger notre conduite et celle des autres.

Quand lui n'achève pas son travail, je me dis : "Il est paresseux".

Quand moi je n'achève pas mon travail,  
c'est que je suis trop occupé, surchargé.

Quand il parle de quelqu'un, c'est de la médisance.

Quand je le fais, c'est de la critique constructive.

Quand il tient à son point de vue, c'est un entêté.

Quand moi je tiens à mon point de vue, c'est de la fermeté.

Quand lui prend du temps pour faire quelque chose, il est lent.

Quand moi je prends du temps pour faire quelque chose, je suis soigneux.

Quand il est aimable, il doit avoir une idée derrière la tête.

Quand moi je suis aimable, je suis vertueux.

Quand il est rapide pour faire quelque chose, il bâcle.

Quand moi je suis rapide pour faire quelque chose, je suis habile.

Quand il fait quelque chose sans qu'on le lui dise,  
il s'occupe de ce qui ne le regarde pas.

Quand moi je fais quelque chose sans qu'on me le dise,  
je prends des initiatives.

Quand il défend ses droits, c'est un mauvais esprit.

Quand moi je défends mes droits, je montre du caractère.

*Pierre DESCOUVEMONT*)

### **Ne pas confondre :**

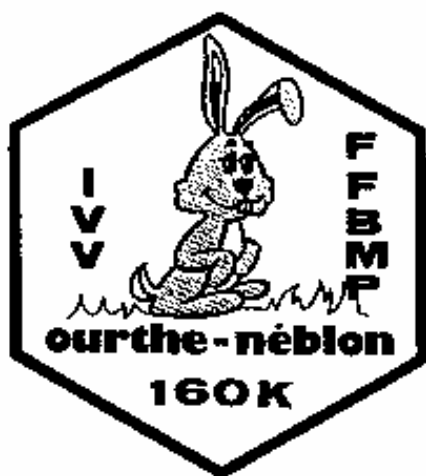
Kilomètres de carnet

Kilomètres de mollets

## **INFORMATIONS ET REGLEMENT CONCERNANT LE CIRCUIT PEDESTRE CIRCULAIRE DE "L'OURTHE-NEBLON"**

*Depuis plusieurs mois, on vous parle de ce circuit mais jamais on ne vous a dit comment le parcourir. Voici les renseignements indispensables.*

- Le circuit permanent est accessible pendant la période allant du 01 mars au 31 décembre.
- Les contrôles seront ouverts de 9 à 19 h.
- En vue de la paisible jouissance du droit de chasse, pendant les périodes de l'affût et des battues, se conformer aux prescriptions des communes concernées.



*Le logo officiel du circuit*

- Participation ouverte à tous.
- Les enfants au-dessous de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les participants faisant partie d'une fédération reconnue par l'I.V.V. sont couverts par une assurance sur le circuit fléché pour autant qu'ils soient porteurs d'une carte de participation (voir règles en annexe).
- Tout participant doit être en possession du Topo-Guide et de la carte des organisateurs. Pour les obtenir, verser la somme de 350 BEF (+ 58 BEF pour frais administratifs) au compte 853-8577023-24 Circuit Permanent d'Esneux B 4130 ESNEUX avec mention "Ourthe-Néblon". Les marcheurs venant de l'étranger payent en eurochèque garanti et libellé en BEF.
- Ce Topo-guide, accompagné de la carte I.G.N. couleur, décrit le parcours à suivre,

donne une description historique des lieux, est illustré de nombreuses photographies, comporte de nombreuses descriptions des régions traversées au point de vue sous-sol, flore et végétation.

- Pour d'éventuels hébergements, se référer à la feuille jointe au Topo-Guide ou au Guide Touristique Amblève que l'on peut se procurer dans les S.I.

- Le circuit est divisé en 6 tronçons, pour un total de  $\pm$  160 km (voir présentation du circuit). Il donne droit à 4 estampilles I.V.V. par tranche de 40 km parcourus.

- Le circuit peut être commencé et arrêté à chaque contrôle fixe. S'il y a interruption sur le circuit, le cachet, la date et la signature du responsable du contrôle est obligatoire. Le circuit doit être repris là où il y a eu interruption.

- A la fin de la marche, seul le responsable désigné par le Comité Provincial est habilité à estamper les carnets F.F.B.M.P. et I.V.V.

- Le balisage sera effectué avec des plaques PVC reprenant l'emblème du Groupement Ourthe-Néblon (voir couverture du Topo-Guide) et d'une flèche triangulaire de couleur rouge avec inscription I.V.V.



*Le logo des marcheurs d'Esneux*

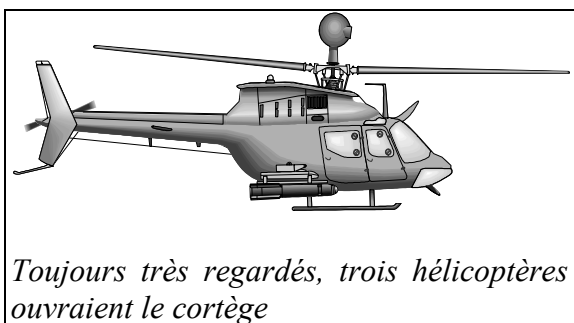
- Les responsables des S.I. concernés ont obtenu l'autorisation des Administrations Communales et de l'administration des Eaux et Forêts.

- Responsable du circuit permanent pour la Fédération FFBMP : STRIVAY Roger, 2, rue Gaston Bernard - 4130 ESNEUX Tél. (04) 380.21.56.

- Le circuit est placé sous le patronage de la FFBM[P - IVV et du Groupement Régional Ourthe-Néblon Tourisme.

### **Le défilé du 21 juillet**

C'est bien connu, notre province a une ardeur d'avance et c'est ainsi que le défilé du 21 juillet se déroulait le 19 à Arlon.



Après le traditionnel passage des forces armées et des corps constitués, notre bourgmestre avait demandé que les clubs de la ville participent. Ils étaient évidemment précédés des membres de la confrérie du maitrank en tenue de grand apparat et sous le soleil radieux de cet après-midi, ils ont regretté de ne pouvoir déguster leur boisson préférée. Parmi les clubs, on pouvait voir entre autres, les escrimeurs, les karatékas de Heinsch, les tennismen de Weyler, les cyclos de Weyler et bien sûr l'Arel's club Marcheurs.

Notre délégation ne comptait pas moins de 35 personnes précédées par notre doyen désigné porte-drapeau et accompagné d'une toute jeune Maïté. Georges se rappelait la vie militaire et ne manquait pas de rappeler « Le temps fort

de la musique marque le pied gauche ». Nantis de ces bons conseils, nous avons défilé au pas. Nous fûmes applaudis et l'on pouvait entendre dans le public : « On voit que ce sont des marcheurs, ils marchent au pas » ou encore « C'est encore mieux que les militaires ». Après le passage devant la tribune d'honneur, le groupe devait se disloquer à la rue du Casino mais au grand émoi d'un policier de la ville, nous avons tous continué par la rue St-Jean, la rue des Déportés et la rue Reuter pour nous retrouver au local du club et y déguster le verre de l'amitié, bien mérité après deux heures passées sous un soleil qu'on avait presque oublié.

Le président marquait sa satisfaction aux courageux participants et regrettait une trop faible participation des membres. Trente-cinq sur cent soixante, ce n'est pas beaucoup, surtout quand on pense aux cyclos de Weyler qui sont 55 au club et qui participaient à 35. Rendez-vous est déjà pris pour 1999 et j'espère que nous serons au moins 80 pour défiler à ce moment.

Encore un grand merci à tous les participants qui ont supporté un soleil de plomb avant le défilé.

*Quelle est bonne cette bière bien méritée !*

### **Nouvelles du club**

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Sabine SEMES, Hubert KIMMLINGEN et au mari de Marie-Josée, qui deviendra peut-être un marcheur réguliers s'il suit les conseils de son médecin.

## **AOUT 1998**

**Anniversaires**

**Marches**

**Mémo**

S	1		
D	2	<b>VIRTON</b>	2
		<b>ETTELBRUCK</b>	
L	3		3
M	4		4
M	5		5
J	6	<i>Jean-Jacques LAVIOLETTE</i>	6
V	7	<i>Jean-Marie WAGENER</i>	7
S	8	<b>ARSDORF</b>	8
		<b>TURPANGE</b>	
D	9	<b>SIBRET</b>	9
		<b>HESPERANGE</b>	
L	10		10
M	11		11
M	12		12
J	13	<i>Alexie ARNOULD</i>	13
V	14		14
S	15	<i>Aline CHARNET</i>	15
D	16	<b>CLERVAUX</b>	16
		<b>BRIEY</b>	
		<b>CONSDORF</b>	
L	17	<i>Yolande LOMRY</i>	17
M	18	<i>Michèle GEORGIN</i>	18
M	19		19
J	20		20
V	21	<i>Tijani BENFARHA</i>	21
S	22	<i>Sylvain GRAEFFLY</i>	22
D	23	<i>Danielle BEAUMONT</i>	23
		<b>EISCHEN</b>	
		<b>KEISPELT</b>	
L	24		24
M	25		25
M	26		26
J	27		27
V	28	<i>Anny BODART</i>	28
S	29	<b>BROUCH</b>	29
		<b>PLAPPEVILLE</b>	
D	30	<b>TETANGE</b>	30
		<b>CONTZ LES BAINS</b>	
L	31	<i>André SCHMICKRATH</i>	31
		<i>Joseph BARREM</i>	

---